

Conseil municipal du 14 septembre 2023

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Rochais Alain, Thomas Céline, Defrance Nicolas, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre.

Pouvoirs : Sébastien Sigonneau donne pouvoir à M. Claude Rouillard, M. Jean-Philippe Vivion donne pouvoir à M. Michel Le Breton, Mme Émilie Testard donne pouvoir à M. Joël Poupard, Mme Valérie Cillon donne pouvoir à Mme Céline Thomas.

Absents excusés : Mme Bâcle.

Affaires sociales

Bilan ALSH d'été – Le centre a connu une bonne fréquentation avec une moyenne de 26 enfants par jour en juillet et 20 enfants par jour en août. A noter qu'environ 50 % de l'effectif vient de Somloire. Les retours sont positifs autant du côté des familles que de l'équipe d'animation. A étudier pour l'été prochain, l'organisation d'un mini-camp. Un questionnaire va être préparé et soumis aux familles.

Pour l'année 2023-2024, le thème retenu est « Les héros » : sport, dessins animés, etc. Michel Le Breton suggère une participation aux cérémonies commémoratives qui auront lieu aux Cerqueux en 2024.

Cantine – Depuis la rentrée, l'effectif moyen est d'environ 61 enfants par jour.

Repas des aînés – Il aura lieu le dimanche 15 octobre 2023. Les invitations vont être envoyées ou distribuées. Le menu et l'animation sont validés. Préparation de la salle le dimanche à 10h30.

Communication – Prévoir une réunion pour discuter de la fréquence d'édition du journal communal.

Développement et Cadre de Vie

Voirie

Cimetière – Lors de la rencontre avec Mme Jouan du service Parcs et jardins de Cholet Agglomération, celle-ci a fait des propositions pour l'embellissement et l'engazonnement du cimetière. Un essai d'engazonnement sera fait prochainement. La commission souhaite conserver les jardinières qui sont sur les murs du cimetière et étudier la végétalisation de certains murs à l'intérieur ainsi que l'aménagement d'un coin ombragé.

RD 148 – Compte tenu de la difficulté rencontrée pour la pose de potelets destinés à empêcher le stationnement des poids lourds au long du cimetière, considérant que les places de stationnement de la place du 11 novembre semblent suffire, le conseil municipal décide de suspendre ce projet pour le moment.

Passage en zone 30 – Le conseil municipal décide de passer l'ensemble du bourg en zone 30 sauf la RD 167 (rue du Sacré Cœur et rue de St Aubin) qui reste à 50. Une commande de panneaux sera effectuée auprès de la société Nadia pour un montant de 2 053.52 € TTC. Il restera à définir s'il faut poser des panneaux « entrée » et « sortie » de bourg sur le Chemin de la Petite Troche.

Signalisation horizontale – Un devis va être proposé par la société ESVIA. L'employé communal va tracer des croix devant certaines entrées de garage de la rue Amand Michaud ainsi que devant la Maison de Mme Blanchet.

Arrêt bus – Des travaux de mise aux normes vont être réalisés pendant les vacances de la Toussaint par Cholet Agglomération. L'entrée des bus se fera dans les deux sens. Les bus en direction d'Yzernay devront emprunter quelques mètres en sens interdit, sur la rue du Cormier. Il faudra prévoir la signalisation en conséquence.

Borne de recharge véhicules électriques – Une demande d'installation d'une borne de recharge a été effectuée auprès du SIEMML qui a refusé cette installation au motif de la faible utilisation de celles des communes voisines. A revoir avec le plan de déploiement 2025-2035.

Massifs – Afin de faciliter l'entretien et de réduire l'arrosage, un certain nombre de massifs vont être refaits avec des plantes vivaces.

Bâtiments

Jeux – Suite au contrôle de sécurité, quelques petits travaux de mise en sécurité doivent être faits. Eden Com va faire, gratuitement, l'entretien de l'aire de jeux située près de la salle de sport pour cette année.

Verrière de la mairie – Une seule entreprise a fait une proposition pour le remplacement de la verrière. Montant du devis : 31 003.60 € HT. Le conseil municipal décide de poursuivre l'étude et de négocier le gardiennage du chantier pendant la durée des travaux.

Salle du Cormier – Le devis de la société DALKIA pour la mise en place d'un automate pour la régulation clim/chauffage s'élève à 17 821 € HT. Aucune autre société n'a souhaité faire d'offre pour cette installation. La commande manuelle fonctionne correctement depuis le mois de juin. Le devis est mis en attente.

Etang du Cormier – Les adjoints ont rencontré les membres de l'association « La Gaule Cerquoise » pour faire une mise au point concernant le pompage de l'eau dans l'étang pour l'arrosage du terrain de foot. L'association a déterminé un niveau d'alerte au-delà duquel le pompage dans l'étang sera suspendu. La commission signale que les pierres de l'enrochement de l'étang ont tendance à glisser vers le fond. Les personnes se positionnant sur les pierres pendant la pêche en sont sans doute la cause.

On ne peut que regretter qu'il y ait toujours autant de déjections canines malgré la présence de totems canins.

Local des associations – Un aménagement paysager du terrain autour du local va être proposé par l'employé communal. Un courrier sera adressé à Véolia pour demander l'évacuation des déchets.

Ruisseau de la Pommeraye – Il faudra programmer l'entretien des méandres du ruisseau qui est à la charge de la Commune.

Recensement des chemins ruraux – Vérifier la dernière version du document afin de lancer l'enquête publique.

Cholet Agglomération

Environnement – Les opérations de broyage des végétaux sont relancées, Yzernay le 27 octobre, La Plaine le 24 novembre. A partir du 1^{er} janvier 2024 le tri des biodéchets sera obligatoire.

Projet Brémond – Un planning a été élaboré par Cholet Agglomération. Le permis de construire pourrait être délivré au printemps 2024.

Loi APER – Cette loi de mars 2023 confère aux communes un rôle dans la planification du développement des énergies renouvelables. La compétence a été transférée à Cholet Agglomération.

Contrôle assainissement – Il reste 16 logements à contrôler. Suite au courrier envoyé aux propriétaires, Suez va contacter les occupants pour fixer les RDV.

Questions diverses

Installation cirque – En avril prochain, le cirque Ritz s'installera aux Cerqueux pour organiser la semaine du cirque avec l'école. Ils souhaitent s'installer sur le terrain derrière de city stade. Le conseil municipal valide l'emplacement.

Stationnement – La place de parking PMR située devant le 20, rue Amand Michaud va être supprimée pour répondre à un engagement pris en 2011.

Règlement de la salle du Cormier – Le conseil municipal valide le règlement. L'article 8 est complété de la manière suivante : « En cas de litige, il sera fait appel à un agent du service technique ».

Permanences numériques – De nouvelles permanences sont organisées à la mairie des Cerqueux le mardi de 14h30 à 17h30 du 3 octobre au 21 décembre 2023. Ces permanences sont destinées aux personnes qui ont des difficultés pour utiliser les outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone) ou effectuer certaines tâches (envoi de mails, traitement de texte, installation d'une application). Elles sont gratuites, sans rendez-vous et ouvertes à tous.

Plan Communal de Sauvegarde – Il doit être mis en place d'ici l'été prochain. Le maire et la secrétaire vont suivre une journée de formation le 19 octobre 2023.

Population – Suite au dernier recensement, la population des Cerqueux est de 891 habitants.

Route départementale 148 – Une réunion a eu lieu avec les responsables du Département, de l'Agence Technique Départementale, de Cholet Agglomération, de l'entreprise Pasquier et de la commune. Plusieurs propositions ont été faites afin de sécuriser cette route :

- ⇒ Passer la vitesse à 70 km/h au lieu de 80.
- ⇒ Interdire la circulation des poids lourds dans le sens Les Cerqueux/Yzernay
- ⇒ Créer un haricot face au groupe Pasquier pour permettre de faire demi-tour.

Salle de sport – Mi-octobre, le cabinet Vic-Ouest sera en mesure de faire des propositions concernant le projet. Faut-il rénover ou démolir et reconstruire ?

Réunions – Les prochaines réunion de conseil municipal auront lieu le :

- ⇒ Jeudi 12 octobre
- ⇒ Jeudi 9 novembre
- ⇒ Mardi 12 décembre

Taxe foncière – Rappeler dans le prochain bulletin que l'augmentation de la taxe foncière est due à la revalorisation des bases et à l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Le taux communal n'a pas changé.

Prochaines réunions

Conseil Municipal	12/10/2023	20h00
Maire-Adjoints	03/10/2023	20h00
Affaires sociales		
Développement cadre de vie	27/09/2023	20h00